

Fonction chef d'équipe

Les 11 et 25 Mars 2020 en Avignon (2 journées)

Objectifs :

- Connaître le rôle d'un responsable d'équipe

Acquis de la formation :

- Savoir organiser et animer le travail d'une équipe
- Savoir motiver les personnes et développer les potentiels
- Apprendre à maîtriser les situations

Programme :

1. Comprendre le rôle du chef d'équipe
 - Qu'est-ce que manager ?
 - Se connaître pour mieux gérer
 - Les différents styles de management
2. Organiser et accompagner le travail de son équipe
 - Fixer les règles du jeu
 - Définir les fonctions
 - Définir les objectifs
 - Suivre et contrôler
 - Évaluer
 - Gérer les situations difficiles
3. Communiquer efficacement
4. La délégation

Intervenant : Anne LANG – Latitude clients

Méthode pédagogiques & documents remis :

Exposés théoriques et exercices pratiques, mises en situation. Partage d'expérience

La pédagogie est interactive. Elle est établie comme suit : 40% de théorie et 60% de pratique. Chaque sujet est traité de façon théorique puis mis en situation en groupe et/ou individuellement. Des exercices et des jeux ludiques permettent de mettre en pratique et d'ancrer durablement les nouvelles connaissances.

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement et attestation de formation

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

Public : Tout salarié exerçant la fonction de responsable d'équipe

Prérequis : Aucun

Tarifs :

Salariés	Adhérent	400€ HT /jour / Stagiaire (plan de formation)
	Non Adhérent	500€ HT /jour / Stagiaire (plan de formation)

Construisons en commun l'avenir de chacun

www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -

Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975

Fonction chef d'équipe

Les 11 et 25 Mars 2020 en Avignon (2 journées)

Bulletin d'inscription

À retourner à : cfleury@coopdefrance-alpesmediterranee.coop avant le 3 mars 2020

Entreprise/Coopérative :

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne à contacter au sein de la coopérative :

Fonction :

Téléphone : EMail :

Nom, Prénom	Fonction	Adresse mail pour envoi convocation

Facturation de la formation :

- A votre entreprise
 A votre OPCA

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire
.....

Fait à..... Le/...../2020

Signature :

Formation : conditions générales de vente ¹

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.

Notre référent Handicap se tient à votre disposition pour l'accueil et le déroulement de votre formation.

¹ Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.

Construisons en commun l'avenir de chacun

www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -
Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975



N° organisme de formation : 93130483113 - Coop de France Alpes Méditerranée référencé sur Datadock